

PUBLIC CONCERNE	Animateur prévention, chargé de sécurité, correspondant sécurité, responsable QSE, infirmier(e), chargé ISO 45001 (OHSAS 18001)	PREREQUIS	Aucun	DATES	Inter (voir dates sur bulletin inscription) Intra (à définir ensemble)
DUREE	5 jours	PRIX	Inter : voir bulletin Intra : nous consulter	LIEU	Inter : PARIS, GRENOBLE, LYON Intra, dans vos locaux sur toute la France

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Comprendre le rôle et les missions de l'animateur sécurité
- ◆ Connaître les principaux enjeux de la sécurité et la santé au travail
- ◆ Connaître l'essentiel de la réglementation santé sécurité
- ◆ Etre capable d'analyser les incidents, les accidents et de suivre les indicateurs
- ◆ Savoir analyser et évaluer les risques professionnels
- ◆ Connaître et mettre en œuvre de bonnes pratiques et outils de la sécurité
- ◆ Définir et mener un plan d'actions d'amélioration sécurité adapté à son entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les enjeux financiers : coût des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative des accidents du travail
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale

Construire une démarche de prévention

- L'évaluation des risques et le document unique (méthode)
- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions
- La documentation sécurité

L'organisation santé sécurité

- Rôle et missions des différents acteurs : direction, encadrement, animateur sécurité, CHSCT, médecin du travail...

L'analyse des accidents du travail et des incidents

- Intérêt de l'analyse des accidents du travail et des incidents
- La méthode de l'arbre des causes : mise en œuvre sur une étude de cas



Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux

- Organiser l'accueil et la formation des nouveaux
- Connaître et organiser l'ensemble des formations sécurité obligatoires

La gestion des entreprises extérieures

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- Organiser la prévention des interventions : plan de prévention, protocole sécurité, coordination SPS

La sécurité des équipements et lieux de travail

- La conformité des lieux et équipements de travail
- Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
- Les équipements de protection individuelle

En option : accompagnement complémentaire

- Ce stage peut être complété par des journées d'approfondissement ou de suivi/assistance en entreprise en fonction de vos besoins.
- Durée préconisée : 1 à 2 jours complémentaires

Retour de formation

Le domaine de la sécurité est très vaste.

Les sujets abordés au cours de cette formation sont variés et l'apport de connaissances est très riche. Pour passer de la formation à la "réalité" de l'entreprise, une synthèse et une prise de recul sont indispensables.

Pour cela un outil d'autodiagnostic sécurité est distribué à chaque participant. Cet outil permettra de faire un bilan de l'entreprise et hiérarchiser les priorités.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses études de cas
- Une documentation très complète est remise avec de nombreux exemples d'outils opérationnels directement transposables
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels
- Retours d'expériences

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Fiche de présence
- Évaluation des acquis de la formation par mises en situation
- Attestation de formation

CONDITIONS GÉNÉRALES

Confirmation de la commande

Toute commande est ferme et définitive. Tout accord de collaboration est formalisé :

- dès signature de la page de l'offre où figurent les conditions financières, en y mentionnant « bon pour accord » ;
- après émission de votre part d'un bon de commande, dans le cadre de vos procédures internes.

Tous ces documents doivent parvenir avant démarrage de la prestation par mail : josiane@aqse-france.com ou par courrier à l'adresse suivante : AQSE - 13, rue de la Poste 38170 SEYSSINET-PARISSET.

Le commanditaire de l'action devra faire le nécessaire auprès de ses services administratif et comptable, afin qu'ils soient avertis des conditions définies entre les deux parties, y compris montant et délai de règlement.

Convention de formation

Dans tous les cas, une convention de formation sera établie en double exemplaire.

Votre interlocuteur administratif : Josiane FOGGETTI - 04 38 12 88 56

Afin d'établir une convention de formation, le client devra communiquer à AQSE les éléments suivants :

- la(les) date(s) retenue(s) et le lieu pour la formation ;
- les coordonnées du lieu de facturation ;
- le numéro SIRET ;
- le nom, prénom, qualité du signataire de la convention ;
- les noms et prénoms des participants ;
- pour les formations en intra entreprise, les convocations sont à envoyer aux participants par l'entreprise elle-même. L'heure de convocation **uniquement le premier** jour est 9 h.

Ces informations peuvent être communiquées par courriel à josiane@aqse-france.com ou par les annexes 1 et 2.

Prise en charge

Si le client souhaite qu'un organisme collecteur (OPCA) prenne en charge le règlement de la prestation de formation, il lui appartient d'en informer AQSE au plus tôt.

Le client établit préalablement un dossier de prise en charge auprès de son organisme collecteur et communique à AQSE les coordonnées de celui-ci par le formulaire, en annexe 2.

Conditions de règlement

Une facture sera émise après chaque session de formation, accompagnée de la feuille d'émergence et des attestations individuelles de formation, sauf cas exceptionnel convenu entre les deux parties.

Le délai de paiement est fixé à **30 jours à compter de la date de facturation**. Le délai respectera dans tous les cas celui fixé par la loi « LME » du 4 août 2008.

Utilisation de la documentation remise

Les documents remis aux participants sont réservés à leur usage exclusif. Ils ne seront cédés en aucun cas à des tiers. Leur reproduction est **interdite**.

Annulation ou report du fait de AQSE

Dès confirmation de la commande ou signature de la convention de formation, AQSE s'engage à réaliser la formation aux dates programmées, sauf cas de force majeure.

Annulation ou report du fait du client

Toute annulation ou report du fait du client devra être formulé par écrit et peut engager des frais selon les modalités suivantes :

- **annulation au minimum 15 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : pas de facturation de frais d'annulation ;
- **annulation entre 15 jours et 6 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation à hauteur de 50 % du coût pédagogique ;
- **annulation à moins de 6 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation correspondant à la totalité du coût pédagogique.

AQSE Conseil Formation se réserve toutefois le droit de déduire les frais qu'elle justifie avoir engagés en vue de la session annulée tels que les frais de location de salle, de matériel, d'impression de documents, de déplacement... Si besoin, le client s'engage à se substituer à l'organisme gestionnaire de ses fonds de formation pour l'application des articles ci-dessus. La prise en compte de cette annulation fera l'objet d'un écrit de notre part.

Litige

En cas de différend quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente offre, AQSE Conseil Formation et l'entreprise s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE.

	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	15/16/17/18/19 novembre 2021		
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

Lieux : Paris Gare de Lyon

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Attention : le nombre de places étant limité, merci de nous consulter auparavant pour les disponibilités au :
Tél . : 04 38 12 88 56

Entreprise

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif

N° SIRET

INTRA
Nous consulter

Responsable de l'inscription

Mlle Mme M. Téléphone Portable

Nom Prénom

Fonction E-mail.....

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

Règlement : 1820 € HT soit 2184 € TTC/personne.

100% du montant TTC à l'inscription par chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Cette formation sera prise en charge par un OPCA OUI NON - LEQUEL :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à info@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné. Toute commande est ferme et définitive.

	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	7/8/9/10/11 juin 2021		
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

Lieux : Grenoble Europôle

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Attention : le nombre de places étant limité, merci de nous consulter auparavant pour les disponibilités au :
Tél . : 04 38 12 88 56

INTRA

Nous consulter

Entreprise

Raison sociale
 Adresse
 Téléphone..... Effectif
 N° SIRET

Responsable de l'inscription

Mlle Mme M. Téléphone Portable
 Nom Prénom
 Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

Règlement : 1580 € HT soit 1896 € TTC/personne.

100% du montant TTC à l'inscription par chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :
 Date :
 Cachet de l'entreprise :

Cette formation sera prise en charge par un OPCA OUI NON - LEQUEL :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à info@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné.
 Toute commande est ferme et définitive.



	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	22/23/24/25/26 NOVEMBRE 2021		
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

Lieux : Lyon part dieu

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Attention : le nombre de places étant limité, merci de nous consulter auparavant pour les disponibilités au :
Tél . : 04 38 12 88 56

Entreprise

Raison sociale
 Adresse
 Téléphone..... Effectif
 N° SIRET

INTRA
 Nous consulter

Responsable de l'inscription

Mlle Mme M. Téléphone Portable
 Nom Prénom
 Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

Règlement : 1580 € HT soit 1896 € TTC/personne.

100% du montant TTC à l'inscription par chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :
 Date :
 Cachet de l'entreprise :

Cette formation sera prise en charge par un OPCA OUI NON - LEQUEL :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à info@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné.
 Toute commande est ferme et définitive.